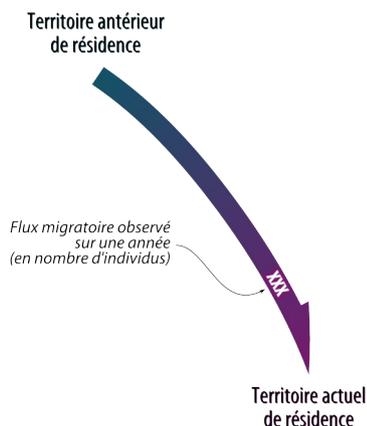


## MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES

### Flux migratoires

La largeur des flèches est proportionnelle au flux de migration.



Seuls les principaux flux migratoires (changement de territoire de résidence pour plus de cent individus) apparaissent sur la carte ci-contre.

### Mobilité résidentielle : définition et constats

La mobilité désigne le changement de lieu de résidence pour s'installer sur un autre territoire. La carte et le tableau sont constitués sur la base des données issues de l'Insee : les effectifs correspondent aux croisements du lieu de résidence l'année N avec le lieu de résidence au 1<sup>er</sup> janvier N-1, N étant l'année où la personne a été recensée (ici, il s'agit du RP 2014 c'est-à-dire les personnes recensées entre 2012 et 2016). Pour les échanges avec l'étranger, seuls les entrants en France sont connus. Les sortants ne le sont pas car, ayant quitté le territoire français, ils ne sont pas dans le champ du recensement.

Pour les Ardennes, les données ont été agrégées pour observer les flux entre les EPCI ainsi qu'entre les EPCI et les départements ou l'étranger (notamment avec la Marne, l'Aisne, le Nord, la Meuse, l'Aube, la Haute-Marne et Paris ; les migrations depuis ou vers les territoires différents que ceux cités précédemment sont regroupés sous l'intitulé « Autres départements »). Les flux les plus importants sont ceux entre la communauté d'agglomération Ardenne Métropole et la Marne et ceux entre la communauté de commune du Pays Rethélois et la Marne, tous deux au bénéfice de la Marne. Viennent ensuite les migrations entre la CC Vallées et Plateau d'Ardenne et la communauté d'agglomération, avec un solde positif pour cette dernière. Ardenne Métropole a également des flux migratoires importants avec les départements plus lointains mais à son détriment lorsque l'on compare le nombre d'entrants et de sortants. Enfin, les échanges avec les départements limitrophes (hors la Marne) sont extrêmement faibles.

	Ard. Métropole	Ard. Rives Meuse	Ard. Thiérache	Argonne Ard.	Crêtes Préard.	Porte du Lux.	Pays Rethélois	Val. et Plateau	Marne	Aisne	Nord	Meuse	Aube	Haute-Marne	Paris	Autres dpts
Ard. Métropole	-	<b>179</b>	52	<b>122</b>	<b>420</b>	<b>441</b>	<b>107</b>	<b>432</b>	<b>682</b>	64	<b>178</b>	34	49	41	40	<b>1715</b>
Ard. Rives Meuse	<b>168</b>	-	12	0	0	21	28	<b>102</b>	<b>119</b>	30	49	2	0	11	1	<b>354</b>
Ard. Thiérache	84	5	-	10	7	0	4	<b>106</b>	49	76	48	0	19	0	0	<b>118</b>
Argonne Ard.	80	0	0	-	<b>107</b>	30	54	23	<b>155</b>	24	3	19	65	11	2	<b>169</b>
Crêtes Préard.	<b>258</b>	9	16	78	-	19	<b>137</b>	37	<b>106</b>	98	5	0	16	0	1	<b>135</b>
Porte du Lux.	<b>447</b>	9	0	32	61	-	0	19	<b>123</b>	0	27	33	1	4	0	<b>159</b>
Pays Rethélois	69	5	0	75	<b>101</b>	29	-	0	<b>775</b>	64	34	3	28	0	0	<b>269</b>
Val. et Plateau	<b>523</b>	56	<b>143</b>	16	10	0	12	-	90	4	43	35	1	3	1	<b>165</b>
Marne	<b>320</b>	30	10	<b>183</b>	<b>161</b>	55	<b>632</b>	44								
Aisne	<b>101</b>	30	<b>195</b>	8	34	15	48	0								
Nord	<b>107</b>	35	28	0	0	8	12	19								
Meuse	54	0	0	32	16	24	25	0								
Aube	46	10	0	0	0	21	5	0								
Haute-Marne	10	0	0	0	5	0	4	0								
Paris	73	25	0	0	10	0	4	0								
Autres dpts	<b>1121</b>	<b>192</b>	69	<b>105</b>	<b>125</b>	<b>131</b>	<b>188</b>	<b>141</b>								
Hors France	<b>271</b>	<b>219</b>	44	32	13	84	24	<b>108</b>								

#### Lecture :

Les lignes du tableau correspondent au lieu de résidence antérieur et les colonnes du tableau au lieu de résidence actuel.

Par exemple : 420 personnes ont quitté le territoire de l'agglomération Ardenne Métropole pour emménager dans un logement situé sur la communauté de communes des Crêtes Préardennaises.

Apparaissent en gras les principales migrations (plus de cent individus), illustrées sur la carte ci-contre.